FNB
FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS

Monsieur Le Président
MSA Caisse Centrale
19 rue de Paris
93000 BOBIGNY

Paris, le 16 mars 2020

Monsieur le Président,

Compte tenu des annonces gouvernementales qui laissent entendre le probable confinement dans les prochaines heures lié au COVID-19 et de ses conséquences sur les mois de mars, avril et mai 2020 sur la trésorerie des entreprises, beaucoup d'entre elles souhaitent obtenir de la part des caisses locales de MSA des délais de paiement, voir des remises en fonction des annonces qui seront faites pour le règlement de leurs charges sociales.

Nous vous remercions donc de bien vouloir nous informer dans les meilleurs délais des procédures et modalités possibles pour que les entreprises qui le souhaitent, et qui en ont besoin puissent obtenir de la Mutualité Sociale Agricole des reports et des échéanciers de paiement de leurs charges sociales, sans que cela entraîne des majorations ou des pénalités de retards.

Afin d'assurer un traitement équitable dans ce contexte exceptionnel, nous souhaiterions pouvoir établir de concert avec la Caisse Centrale des règles et procédures coordonnées applicables sur l'ensemble du territoire, pour qu'elles puissent être diffusées auprès des entreprises quelle que soit leur implantation géographique, pour ne pas créer des situations et des appréciations divergentes des caisses locales.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information, et confiant dans la suite que vous réservez à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président
Philippe SIAT

6, rue François Ier – 75008 PARIS
Tél. : 33 (0)1 56 69 52 00 – Fax : 33 (0)1 56 69 52 09
N° SIRET : 784 178 014 00022
www.fnbois.com
infos@fnbois.com